



## CONJONCTURE NORMANDIE

AVRIL 2025 N°59

### Actualités

01/04 : [Application anticipée des dispositions de la loi de finances pour 2025 en matière de provision pour vaches laitières et allaitantes et en matière de transmissions agricoles](#)

07/04 : [Avis du Conseil de l'Union européenne dans la lutte contre les pratiques commerciales transfrontalières déloyales](#)

15/04 : [Approbation par la Commission européenne de la modification du plan stratégique national de la France pour la campagne 2025 \(PAC 2023-2027\)](#)

17/04 : [2025 Agriculture et biodiversité : des mesures pour un dialogue renouvelé entre l'OFB et les acteurs agricoles](#)

[Appels à projets](#)

### Publications

30/04 : [Les arrêtés relatifs aux nitrates en Normandie](#)

### Prix et cotations

évolution d'un mois sur l'autre

Lait

Viande bovine

Viande porcine

Céréales à paille



### Au sommaire en avril

Lait	recul de collecte en février
Viande bovine	progression impressionnante des cours
Viande porcine	cours en hausse
Grandes cultures	cultures assez saines
Cours du blé	facteurs baissiers prédominants
Export	échanges mondiaux réduits
Fourrages	belle reprise de la pousse

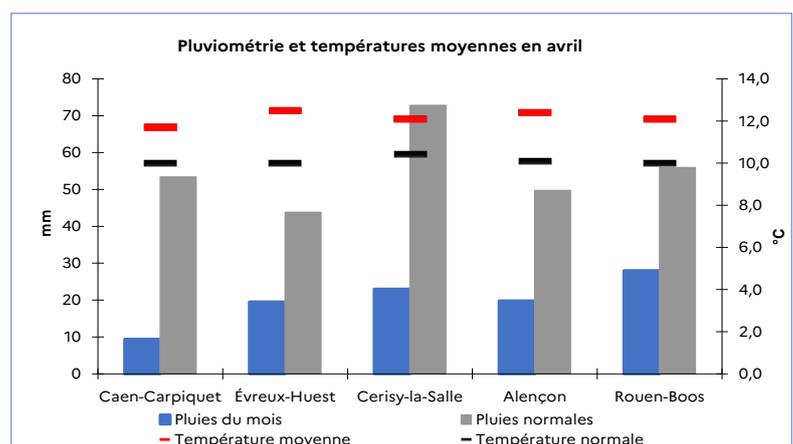
### Focus du mois

**PAC 2023, accès à l'écovégétal par la voie des pratiques agronomiques**

### La météo

Pour le troisième mois consécutif, la pluviométrie est particulièrement basse en avril. Selon les départements, la quantité d'eau tombée est comprise entre - 50 % et - 82 % par rapport aux normales. Il pleut seulement 9 mm à Caen contre 53 d'habitude. Avec des moyennes départementales aux alentours de 12°C, les températures sont largement au-dessus des valeurs saisonnières : de + 1,7°C dans

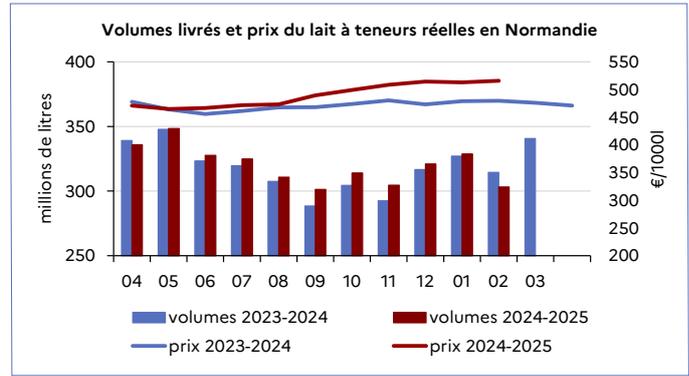
le Calvados et la Manche, jusqu'à + 2,5°C dans l'Eure. Deux épisodes de chaleur en début et en fin de mois expliquent ces moyennes élevées. À Évreux, le thermomètre affiche jusqu'à 28,5°C dans la journée du 30 avril. Si le temps sec facilite les travaux dans les champs, le manque d'eau inquiète selon les secteurs car la pluie jusqu'alors tombée ne suffit pas à combler les besoins des plantes.



Source : Météo France

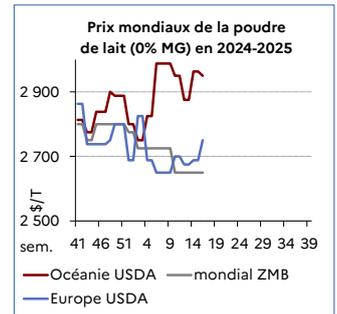
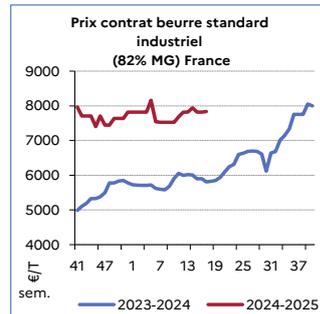
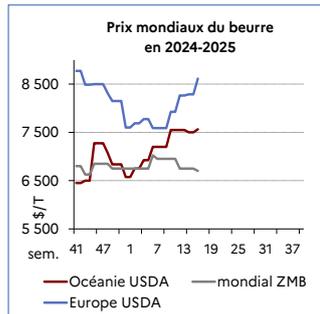
## Lait : recul de collecte en février

En février, 303 millions de litres sont collectés en Normandie, contre 315 millions en février 2024 (- 3,6 %). Cependant, 2024 était une année bissextile, donc la baisse est moindre à nombre de jours constant (- 0,2 %). Tous les bassins laitiers sont concernés par ce retrait : entre - 3,6 % et - 10 % pour les 4 plus importants (de - 0,2 % à - 6,8 % après correction due à l'année bissextile). Au niveau national, la collecte recule de 5,6 % (2,3 % après correction). Tous les départements normands voient leurs volumes diminuer sur un an sans corriger la différence de jours entre les mois : de - 1,8 % (Calvados, mais + 1,7 % après correction) à - 6,9 % (Eure, - 3,6 % après correction). Côté prix, l'ascension continue : les prix du lait à teneurs réelles grimpent de 7,5 % entre février 2024 et février 2025.



Source : FranceAgriMer – Agreste – EMLestim

Ils s'établissent en moyenne régionale à 515,80 € les 1000 litres. La progression est similaire pour les prix du lait standard.



Sources : FranceAgriMer – USDA

## Viande bovine : progression impressionnante des cours

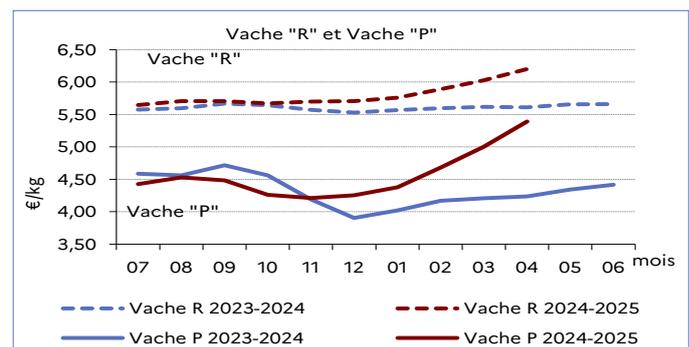
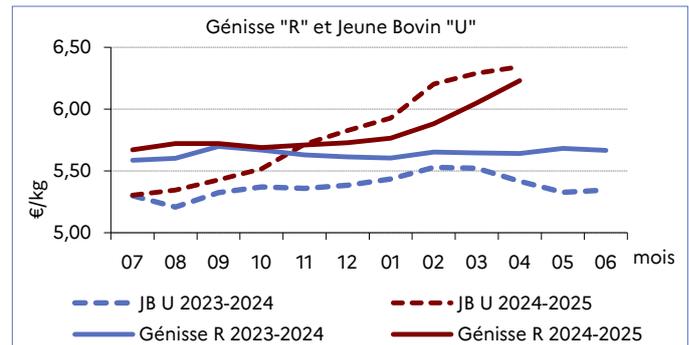
Le déficit d'offre est toujours bien présent en Europe, en lien notamment avec les épizooties. En parallèle, la demande s'accroît en raison du ralentissement de l'inflation et des fêtes religieuses. Les cours poursuivent leur très forte progression en avril sur fonds de tensions importantes de disponibilité des bovins, particulièrement des laitières. Ces dernières (vaches lait P+) gagnent 39 centimes du kilogramme entrée abattoir entre mars et avril (+ 7,8 %), à 5,39 €/kg en moyenne sur le mois ! Les vaches et les génisses à viande (R+) progressent de respectivement 17 et 18 centimes pour s'établir à 6,23 €/kg et 6,20 €/kg en moyenne.

## Viande porcine : cours en hausse

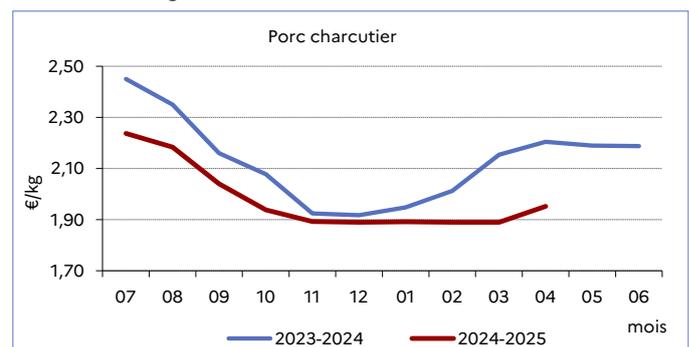
Le marché français suit timidement la tendance européenne de hausse des cours fin mars début avril en raison d'un regain de dynamisme. En effet, à l'approche des fêtes de Pâques et des températures clémentes, la demande se fait plus présente. En moyenne en avril, le cours du porc s'établit à 1,95 €/kg, soit une hausse de 6 centimes entre mars et avril, mettant fin à quatre mois de stabilité. L'activité d'abattage s'accroît les semaines de cinq jours, les poids de carcasse diminuent. Ces tendances s'inversent lorsque viennent les semaines comportant des jours fériés.

En Allemagne, l'offre devient insuffisante. Ce déficit est amplifié avec de la rétention de la part des éleveurs en attente d'une hausse de prix. Les cours progressent en début de mois avant de se stabiliser. Face à des hausses de cotations européennes, les imports par l'Espagne diminuent, conjugués à des poids de carcasse en chute dans le pays.

NB : nombreuses données manquantes estimées



Source : FranceAgriMer – cotations Grand Ouest



Source : FranceAgriMer – cotations classe E - Nantes

# PRODUCTIONS VÉGÉTALES

## Grandes cultures : cultures assez saines

Selon le bulletin CéréObs, les conditions sont « bonnes » au 28 avril en Normandie dans 77 % des parcelles de blé tendre (+ 2 points sur un mois) et 74 % de celles en orges d'hiver (+ 2 points). Quelques 1 % des parcelles sont jugées en « très mauvaises conditions » et 4 % en « mauvaises ». Le déficit pluviométrique depuis février engendre une moindre pression des maladies et des ravageurs, les cultures sont plutôt saines. Les quelques jours pluvieux s'avèrent bénéfiques, notamment pour les cultures tout juste semées ou plantées, mais la quantité n'est pas suffisante. Les amplitudes thermiques importantes participent à l'apparition de maladies sur les céréales d'hiver. Certaines cultures restent fragilisées par l'excès d'eau hivernal avec un enracinement moins développé que d'ordinaire, elles sont donc plus exposées aux aléas. Les plantations de pommes de terre sont bien réalisées.

En mars, le cumul de collecte conserve son retard sur la campagne précédente pour les céréales à paille, ainsi que son avance concernant le maïs et le pois, dans des proportions quasi-similaires à février.

## Cours du blé : facteurs baissiers prédominants

Les fondamentaux pèsent sur le cours du blé français. La demande internationale ralentit, les prévisions projettent des stocks plus importants dans l'hémisphère Sud, de quoi rassurer le marché, même en cas d'accidents climatiques au Nord. De plus, l'euro fort face au dollar avantage les céréales américaines, très compétitives. Dans ce contexte, le cours du blé FOB Rouen perd 0,70 € le quintal entre mars et avril pour s'établir à 22,0 €/q en moyenne en avril.

## Export : échanges mondiaux réduits

En mars, 651 000 tonnes de céréales quittent le port de Rouen, en retrait de 36 % sur un an. Le cumul de campagne affiche un recul de 47 % par rapport à la campagne précédente. Le blé tendre représente 75 % du volume exporté.

Cette campagne céréalière est marquée par un recul important des échanges mondiaux. La Chine notamment a sensiblement réduit ses importations.

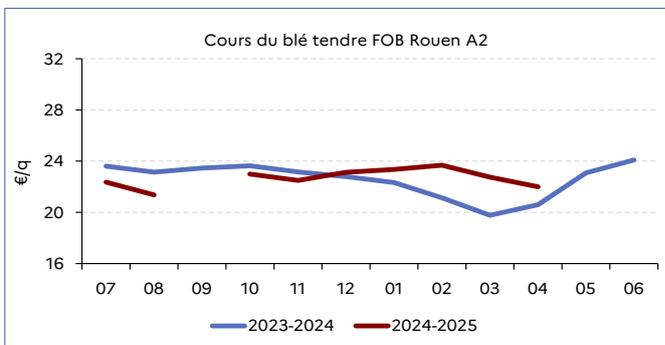
## Fourrages : belle reprise de la pousse

Les températures plus clémentes en avril permettent une belle reprise de la pousse. Selon ISOP\*, la pousse cumulée des prairies permanentes au 20 avril en Normandie est nettement supérieure à celle de la période de référence 1989-2018. En effet, l'indicateur montre une pousse excédentaire de 30 %.

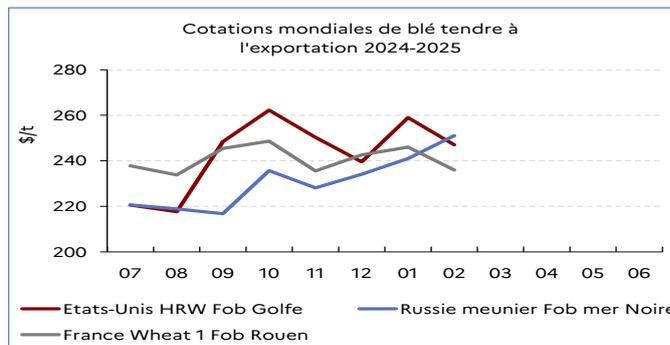
\*Isop : information et suivi objectif des prairies

	Février 2025	Mars 2025	Mars 2024	Évolution mars 2025/mars 2024	Cumul campagne	Évolution N/N-1
Blé	154	183	258	- 29 %	2 141	- 17 %
Orge	46	46	46	- 2 %	633	- 14 %
Maïs	24	12	11	14 %	278	17 %
Colza	25	20	39	- 50 %	339	- 1 %
Pois	1,2	1,0	0,7	35 %	27	49 %

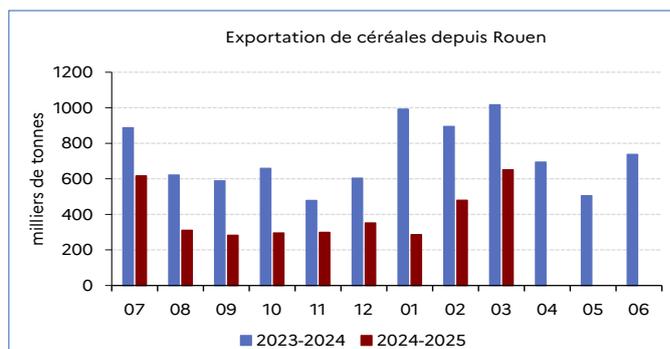
Source : FranceAgriMer - chiffres provisoires consolidés en fin de campagne



Source : FranceAgriMer NB : aucune moyenne n'est disponible en septembre-moyenne de décembre estimée



Source : CIC - FranceAgriMer



Source : HAROPA PORT

## Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région fourragère, au mois d'avril 2025



- Excédent (supérieur à 110 %)
- Normal (de plus de 90% à 110 %)
- Déficit faible (de plus de 75 % à 90%)
- Déficit important (75 % et moins)

Zones en blanc : pas de suivi des prairies permanentes

Source : Agreste- Isop - Météo France - INRAE

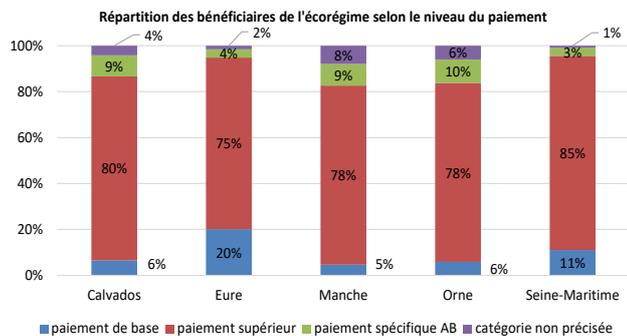
## FOCUS DU MOIS

### PAC 2023, accès à l'écorégime par la voie des pratiques agronomiques

2023 marque l'entrée en vigueur de la réforme de la PAC décidée en 2021. L'écorégime succède au paiement vert pour valoriser les pratiques favorables au climat et à l'environnement. En Normandie, la voie des pratiques agronomiques prédomine largement pour l'accès à l'écorégime. Près de 80 % des exploitations bénéficiaires de l'aide émergent au niveau de paiement supérieur.

La dernière réforme de la PAC de 2021, décidée par le Parlement Européen et le Conseil de l'Union européenne, est entrée en application en 2023 pour la programmation 2023-2027. Pour répondre à l'objectif de renforcement des actions favorables à l'environnement et au climat a été introduite une aide dite écorégime, remplaçant le paiement vert de la précédente programmation. Elle s'insère dans le dispositif des aides du premier pilier de la PAC comprenant des aides découplées (aide de base au revenu, écorégime, aide redistributive, aide complémentaire JA) pour 85 % des paiements directs et des aides couplées animales et végétales pour les 15 % restant. L'écorégime s'adresse aux exploitants de la métropole qui s'engagent volontairement à mettre en œuvre sur leur exploitation des pratiques agronomiques favorables au climat et à l'environnement. Pour bénéficier de cette aide, trois voies sont possibles. La voie des pratiques vise à diversifier les cultures. La voie de la certification s'adresse aux exploitants engagés dans l'AB ou une certification environnementale. La voie des éléments favorables à la biodiversité concerne les exploitants justifiant d'infrastructures agroécologiques ou de jachères sur une surface minimale. Le montant de l'aide est dépendant du niveau d'engagement de l'exploitant.

En France, les aides du premier pilier de la PAC versées au titre de 2023 atteignent 6,63 milliards d'euros, dont 481,5 millions d'euros pour la Normandie. 18 524 agriculteurs normands ont perçu des aides, soit 6,8 % des bénéficiaires français. Le montant pour l'écorégime atteint 124,3 millions d'euros en Normandie (7,1 % de l'écorégime national) et concerne 17 672 bénéficiaires. 79 % d'entre eux ont reçu un paiement dit supérieur pour un total de 101,3 millions d'euros. Ce paiement représente 67 €/ha.



Source : Agreste - ASP extraction du 29/06/2024

Le paiement de base (50 €/ha) et le paiement spécifique à l'agriculture biologique (95 à 97 €/ha) concernent respectivement 9 % et 8 % des exploitations normandes émergeant à l'écorégime. Pour 4 % d'entre elles, la donnée relative au type de paiement n'est pas disponible. Cette répartition est proche de celle constatée au niveau national avec 79 %

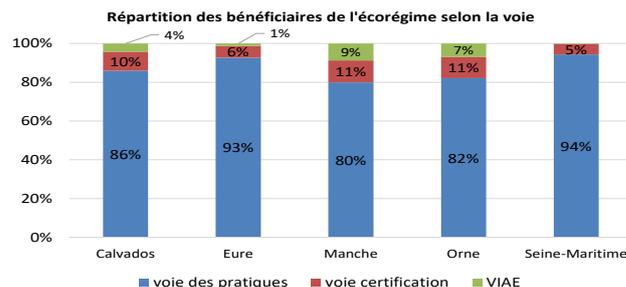
des exploitations recevant un paiement supérieur, 7 % un paiement de base et 11 % un paiement spécifique AB. L'écart relatif au paiement spécifique AB s'explique par la moindre présence de la bio en Normandie. En 2023, 8,8 % des exploitations normandes sont certifiées AB, 14,4 % au niveau national (source : Agence Bio).

Ecorégime - montants 2023 en millions d'euros

	paiement de base	paiement supérieur	paiement spécifique AB	catégorie non précisée	total
Calvados	1,31	19,07	2,57	0,84	23,79
Eure	3,25	18,53	0,67	0,15	22,60
Manche	0,95	21,32	3,11	1,97	27,35
Orne	1,28	20,45	2,97	1,20	25,89
Seine-Maritime	1,74	21,99	0,79	0,18	24,69
Normandie	8,53	101,35	10,10	4,34	124,33

Source : Agreste - ASP extraction du 29/04/2024

Pour accéder à l'écorégime, la voie des pratiques prédomine largement. 86 % des exploitations normandes bénéficiaires ont choisi cette voie, 9 % la voie de la certification et 5 % la voie des infrastructures agro-écologiques (VIAE).



Source : Agreste - ASP extraction du 29/06/2024

Cette suprématie de la voie des pratiques est moins marquée au niveau national avec 77 % des exploitations ayant choisi cette voie et 17 % la voie de la certification. Le moindre recours à la certification en Normandie s'explique par la plus faible pénétration à la fois de la bio et de la certification environnementale. Au 01/01/2024, 310 exploitations normandes sont certifiées HVE (source : MASA), soit moins de 2 % des bénéficiaires d'aides du 1<sup>er</sup> pilier, ce taux atteint 10 % pour la métropole.

À l'échelle infra régionale, l'Eure et la Seine-Maritime se caractérisent par un plus fort recours à la voie des pratiques (plus de 90 % des exploitations) en lien avec des effectifs d'exploitations certifiées inférieures à ceux des autres départements. L'Eure se distingue par le plus fort taux d'exploitations touchant le paiement de base (20 %). Dans ce département spécialisé dans les céréales et oléoprotéagineux, la diversification des cultures nécessaire pour obtenir le paiement supérieur est moins souvent atteinte.



[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire  
DRAAF de Normandie  
Service régional de l'information statistique et économique  
6 Boulevard Général Vanier - CS 65321  
14053 Caen Cedex 4  
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr  
Tél : 02.32.18.95.93

Directeur de la publication : Sylvain Vedel  
Rédactrice en chef : Hélène Malvache  
Rédactrice(s) : Virginie Duclos, Élisabeth Borgne  
Composition : Valérie Campion  
Dépot légal : À parution  
ISSN : 2497-2851  
© Agreste 2025